

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre
+

Précarité énergétique : à bout de souffle



**MOBILISATION
GÉNÉRALE POUR LE
LOGEMENT**

SIGNONS LA PÉTITION !



20
1992 | 2012
ans
D' ACTIONS



© Sébastien Gaudry

page 8
■ Précarité énergétique : à bout de souffle

pages 4/7
AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : À BOUT DE SOUFFLE

page 13
TÉMOIGNAGE : ISABELLE AUTISSIER, NAVIGATRICE ET PRÉSIDENTE DE L'ONG WWF-FRANCE

page 14
DES PAUVRES PRIVÉS DE VIVRES !

pages 16/17
LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19
AGIR ENSEMBLE

page 20
LA CRÉATION DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE



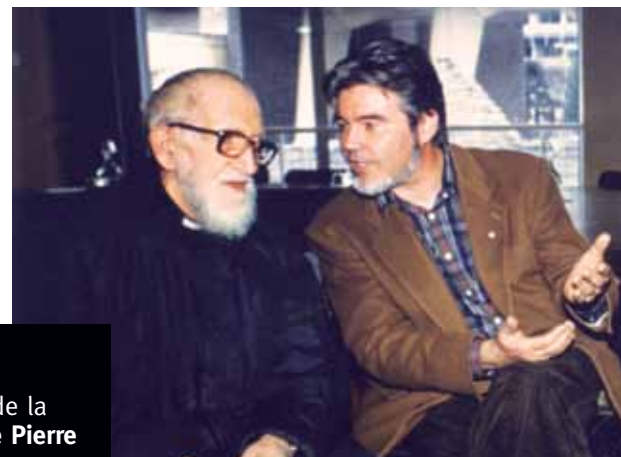
© DR

page 17
■ Serge Incerti Formentini : On a tous besoin de se chauffer et de s'éclairer!



© DR

page 19
■ Jean-Marie Vieux
L'essentiel : donner



© DR

page 20
■ La création de la Fondation Abbé Pierre



L'édito du président

Nouvelle année, nouvel élan

Notre fondateur, l'abbé Pierre, nous quittait il y a cinq ans pour ce qu'il avait coutume d'appeler ses « *grandes vacances* ». Son absence n'a rien enlevé à la force des mots qu'il employait, à l'engagement de la Fondation dans ses pas pour dénoncer sans relâche l'injustice et continuer à « *faire la guerre à la misère* ».

Depuis son appel, 56 hivers se sont déroulés, nous en sommes au 57^e. Le froid et le mal-logement font toujours trop de victimes et cette situation qui touche des millions de personnes reste insupportable.

Pourtant, 2012 porte en elle une espérance, celle d'une prise de conscience politique. C'est pour cette raison que la Fondation a lancé en septembre dernier la "Mobilisation générale pour le Logement" afin qu'il soit enfin reconnu comme priorité nationale.

En ce début d'année, époque traditionnelle des vœux, mon souhait le plus cher est de voir nos futurs élus prendre à bras-le-corps ce combat pour que chacun puisse avoir un toit et y vivre dignement.

La pétition liée à ce vaste mouvement citoyen atteint les 100 000 signataires et nos donateurs restent toujours présents malgré la crise. Ce sont des signes positifs qui nous motivent pour poursuivre notre action.

Votre soutien et votre mobilisation sont pour nous très précieux et c'est grâce à eux que nous espérons voir changer les choses. Avec vous, c'est certain, l'abbé Pierre pourrait revenir sans avoir honte de ce que nous avons fait et de ce que nous continuons à faire ensemble, malgré son absence.

Pour finir, en cette période électorale, je me permets de vous citer en exergue l'une des règles de vie des Compagnons Emmaüs que l'abbé Pierre aimait particulièrement : « *Un monde gouverné en fonction du plaisir des heureux et non de la délivrance de ceux qui souffrent injustement est voué nécessairement à la haine.* »

Raymond Etienne,
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Seb / Godefroy

■ Raymond Etienne avec à ses côtés l'abbé Pierre qui s'est mobilisé jusqu'au bout de ses forces pour les plus souffrants, interpellant haut et fort les politiques.

**MOBILISATION
GÉNÉRALE POUR LE
LOGEMENT**
SIGNONS LA PÉTITION !

Vous aussi, signez-la !

«Et les autres ?» est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés - 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs** : 01 55 56 37 25
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : Orient express, 47 rue du Montparnasse 75014 - Paris. Routage : Presto.
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.

AGRÉÉE PAR
 COMITÉ DE LA CHARTRE
don en confiance

MEMBRE DE
 EMMAÛS

20
ans
D'ACTIIONS



Logement : une cause, un combat

Début décembre, plus de 75 000 personnes avaient signé la pétition "Mobilisation générale pour le Logement".

Ces signataires reçoivent chaque 22 du mois une newsletter de la Fondation les informant des actions et des temps forts organisés dans ce cadre. Au-delà, ils apprendront les suites que lui réserveront les acteurs politiques.

Les moyens de la justice

Depuis 2005, des bénévoles de l'association "Justice pour le Petit Bard" se mobilisent auprès des habitants de copropriétés dégradées de Montpellier où sévissent des marchands de sommeil.

Pour mieux les aider dans leurs démarches, un salarié juriste a été embauché grâce à la Fondation qui participe à sa prise en charge.

La Mairie vient, pour sa part, de mettre un local à disposition pour la tenue d'une permanence d'accès aux droits.

■ DÉCOUVRIR POUR COMPRENDRE

Fin novembre 2011, l'association "Gadjé Voyageurs de Pau" soutenue par la Fondation à hauteur de 20 000 € a organisé un festival avec colloque, concerts, expositions afin que les Palois découvrent le quotidien de la communauté tzigane, sa culture, ses habitudes. Tous les élèves des écoles et des collèges sont venus entendre et admirer les œuvres d'artistes tziganes. Puis 170 musiciens de l'orchestre philharmonique de Pau et des formations tziganes ont interprété ensemble plusieurs morceaux. L'action culturelle se met ainsi au service de la tolérance et de la cohésion. ■



© DR



© DR

■ Les Réunionnais se mobilisent

Des salariés et des bénévoles se sont alignés au départ de la 19^e édition de "La Diagonale des Fous" qui traverse l'île de la Réunion par la montagne sous les couleurs de la Fondation. Leur but : sensibiliser les spectateurs au problème du logement. ■

■ AMÉLIORER SON CADRE DE VIE

Depuis 2006, l'association "Habitat-Cité" et son homologue franco-capverdienne "Crianças de Hoje e De Amanha" (CHADA, Enfants d'aujourd'hui et de demain) épaulées par la Fondation réhabilitent et construisent des maisons dans trois villages de l'île de Maio (l'archipel du Cap-Vert). Après un premier programme de 45 maisons, un nouveau chantier d'auto-construction de 15 logements démarre en faveur de familles, pour la plupart monoparentales et disposant de petits moyens. Un ingénieur d'origine cap-verdienne formé en France assiste les propriétaires néophytes et organise la formation de 24 jeunes autochtones aux métiers du bâtiment. Alors qu'un gros projet touristique faisait envoler le prix des terrains en bord de mer, la municipalité de Maio, très investie, a accepté d'en préempter pour ces constructions. ■



© DR



Crise oblige, de plus en plus de personnes fréquentent les Boutiques Solidarité et les Pensions de famille de la Fondation. Les aider à se réinsérer est le but principal de ces structures. Et les loisirs sont un volet essentiel dans cette démarche. Petits instants de bonheur partagé !

De belles parenthèses



© Christophe Hargoues

■ Mobilisation artistique

C'est au Bataclan à Paris (ci-dessus) qu'Archange Solidarité a réuni M, Laurent Voulzy, Alain Souchon, Jeanne Cherhal, Zazie, Marie-Claude Pietragalla, les Fatals Picards, Nolwenn Leroy, et de nombreux autres artistes pour un concert au profit de la Fondation. À la fin du spectacle, après avoir signé la pétition "Mobilisation générale pour le Logement", les chanteurs présents ont salué les 25 personnes venues des Boutiques Solidarité de Paris-Bichat et de Gagny. ■

■ Longue marche

Belle initiative du directeur régional de Décathlon dans le Var : une randonnée sous les étoiles autour du fort Saint-Antoine à Toulon. Des salariés du magasin d'Ollioules et une cinquantaine de personnes en difficulté ont marché ensemble. À l'issue de cette balade nocturne, tous ont dégusté une paella géante préparée par l'association d'instituteurs "École pour Ekoulpoun". Un succès tel que les organisateurs envisagent de recommencer l'an prochain. ■

■ En musique

Mi-novembre, HK et les Saltimbanks ont donné un concert au centre socio-éducatif de Wattrelos près de Lille pour soutenir la

campagne de la Fondation "Mobilisation générale pour le Logement". Dans l'allée d'accès, l'Agence régionale avait installé une tente semblable à celles où vivent des centaines de SDF. 500 personnes ont à cette occasion signé l'appel à la Mobilisation et poussé leur « coup de gueule » devant une caméra. ■

■ Tourner les serviettes

Un privilège : assister le mardi soir à l'enregistrement du Grand Cabaret, avec un dîner à la clé. Beau cadeau de Patrick Sébastien aux personnes fréquentant les structures d'accueil de la Fondation. Par petits groupes, elles découvrent ainsi l'envers du décor et oublient leur pénible quotidien le temps d'une soirée. ■



© DR

But !

Des équipes de 53 pays se sont vaillamment affrontées lors de la Coupe du monde des Sans-abri organisée par le collectif "Remise en jeu". Plusieurs personnes accueillies dans le réseau des Boutiques Solidarité de la Fondation ont participé à cette rencontre et serré la main d'Emmanuel Petit et Lilian Thuram.



© DR

À table !

Lors de la "Fête de la gastronomie" le Cepro (Centre de formation aux métiers de la gastronomie) a offert un déjeuner à une cinquantaine de personnes en grande détresse d'Ile-de-France accompagnées au quotidien par la Fondation. Ou comment montrer que la gastronomie peut devenir un moment de partage et de générosité...





Un havre chaleureux

La Maison Relais ouverte à Rodez dans l'Aveyron par "UES Habiter 12" loge, sur place et en ville, des personnes marginalisées à faibles revenus dans des appartements économes en charges. En Aveyron, 11% de la population disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté (954 € par mois) et 7,7% bénéficient d'un des 5 minima sociaux.

SOS Taudis : 5 ans

En 5 ans, le programme "SOS Taudis" a permis de soutenir et d'accompagner quelque 1600 ménages sur 35 départements.

Une expérience que la Fondation a partagée avec la cinquantaine d'opérateurs associatifs mobilisés à ses côtés, lors du colloque **SOS Taudis : pour en finir avec l'habitat indigne.**

■ MICHEL : « UN PROLONGEMENT SOLIDAIRE DE MA VIE PROFESSIONNELLE. »

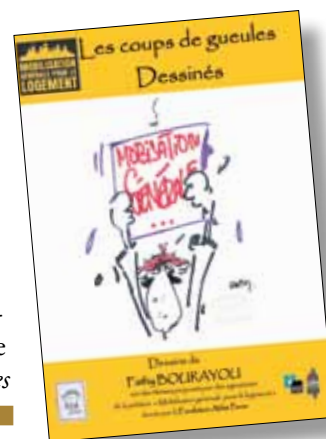
Michel, 57 ans, journaliste à la Voix du Nord, consacre bénévolement deux jours par mois à la Fondation. « *Je suis référent communication auprès de Stéphanie Lamarche-Palmier, directrice régionale à Lille. Cela s'inscrit dans le prolongement de mon activité professionnelle et lui donne du sens. J'ai toujours été en phase avec la philosophie de l'abbé Pierre qui, dans sa biographie, explique que l'important c'est la notion de partage, d'entraide. Mon rôle consiste à informer les journalistes et les autorités des grandes actions de la Fondation. Le temps fort est bien évidemment la présentation du rapport annuel sur l'État du Mal-Logement.*



Dernièrement, j'ai organisé une conférence de presse avant un concert à Watteelos, du groupe HK et les Saltimbanks, en faveur de l'opération "Mobilisation générale pour le Logement". Nous sommes une vingtaine de bénévoles dans la région Nord, éclatés géographiquement. Avec Stéphanie, nous souhaitons créer des moments d'échanges forts entre toutes ces bonnes volontés fédérées autour d'une même idée : aider les plus démunis à s'en sortir. »

■ Une BD engagée

Mi-octobre, la Fiesta des Suds a enflammé Marseille. Partie prenante de cette manifestation à laquelle elle associe le public qu'elle accueille, la délégation régionale de la Fondation a mis en avant la "Mobilisation générale pour le Logement". Pétitions signées ou filmées devant un vidéomaton ou chacun pouvait exprimer sa colère, mais aussi dessinées avec l'aide d'un artiste marseillais. Toutes ces illustrations viennent d'être publiées sous forme d'une BD *Les coups de gueule dessinés* qui a été offerte aux signataires de la pétition.



■ UN HÉRITAGE PLUS QU'UTILE

La Fondation a mis deux appartements qu'elle avait reçu en legs à disposition de l'association "Solidarités Nouvelles pour le Logement" des Hauts-de-Seine, l'un à Chaville (photo), l'autre à Neuilly-sur-Seine. En accord avec les services sociaux des mairies, et grâce à un loyer très réduit, une maman et sa petite fille ont bénéficié du premier et un couple du second. C'est grâce à la générosité de donateurs de la Fondation qui ont offert leurs biens en héritage que ces familles peuvent sortir de la précarité.



© DRK





© DR

■ Ensemble pour mieux s'épauler

L'APU, Atelier Populaire d'Urbanisme, œuvre depuis plus de deux ans dans 40 communes de l'agglomération lilloise auprès de 150 familles victimes de bailleurs indécents. Son principe : recevoir autour d'une même table, dans un café ou un local du Vieux Lille, les

personnes rencontrant les mêmes difficultés afin qu'elles partagent leurs expériences. Une démarche originale possible grâce à un collectif de bénévoles militants très impliqués. Nous voulons « *faire vivre la solidarité des habitants* » explique l'un d'eux. ■



© DR

■ LA MONTAGNE REVIT

À La Montagne, zone très enclavée au sud-est de Haïti, le séisme de janvier 2010 a détruit ou gravement endommagé 1 530 habitations. "Planète Urgence" et l'association locale OPADEL (fondée par des jeunes diplômés haïtiens revenus pour développer les zones rurales) accompagnent quelque 200 familles dans la construction ou la réparation de leur maison. La Fondation

a débloqué une subvention de 50 000 € et les intéressés participent en donnant du sable, de l'eau, en assurant le transport des matériaux, un effort qui peut représenter jusqu'à 1/3 du prix du chantier. Planète Urgence développe parallèlement un projet "Un toit, Un avenir" pour aider les propriétaires à mettre en valeur les parcelles autour de leur maison afin d'en tirer des revenus. ■

■ Impliquer des étudiants

Lors de la rentrée universitaire, la Fondation s'est rapprochée de l'université Paul Cézanne d'Aix pour envisager un engagement Solidaire des Étudiants. Puis, avec des compagnons de la communauté de Cabriès et l'association "Féminin(s) Pluriel(s)", les bénévoles de la Fondation ont mené une action de sensibilisation et de mobilisation lors du festival ZIK-ZAK des musiques actuelles d'Aix en Provence. ■



© DR

Territoires

ALSACE-LORRAINE

Après de nombreux mois de travaux et malgré une opposition de certains riverains, la Boutique Solidarité de Metz dispose d'un nouvel espace plus vaste depuis la mi-janvier au 7 rue Clovis, dans le quartier Sainte-Thérèse.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Impasse Malpaquet, à Roubaix, le Pact métropole Nord, aidé par la Fondation, a réhabilité six maisons de courée. Ces logements très sociaux à petits loyers bénéficient d'une isolation thermique renforcée grâce à un isolant de recyclage textile. Ils sont loués dans le cadre des PLAI (logements très sociaux) à des familles très modestes.

PROVENCE-CÔTE D'AZUR

Inauguration de l'Espace Hébergement Solidarité de Marseille pour les familles Roms. Cet espace, ouvert après plusieurs mois de prospection, de négociation et de travail avec la communauté Rom, accueille une dizaine de familles, soit environ 60 personnes, dans des mobil-homes installés sous un vaste hangar aménagé.

Précarité énergétique : à bout

Précarité et énergie

3,8 millions de ménages ont un taux d'effort énergétique (TEE) supérieur à **10 %** de leur revenu.

621 000 ménages ont un TEE supérieur à **10 %** et ont souffert du froid l'hiver dernier.

Environ **600 000** foyers bénéficient d'un tarif social électricité et gaz.

3,7 millions de logements en France sont des passoires énergétiques.

de souffle

■ *Propriétaires ou locataires en difficulté, ils ont un toit sur la tête mais subissent de plein fouet l'augmentation du coût de l'énergie. Près d'un ménage sur six vit aujourd'hui en France dans la précarité énergétique. Ils ne se chauffent pas ou très peu, s'éclairent le moins possible, récupèrent l'eau. Et la crise les fragilise un peu plus chaque jour.*

■ **D**es histoires comme celle de Laurence et John, il y en a des millions. 3,8 exactement. Mais celle-ci se termine bien. Tout a commencé il y a plus d'un an, quand ils se sont installés dans la campagne nantaise, dans une maison de bourg de 135 m². « Pour avoir plus grand pour nos enfants, il fallait s'éloigner de Nantes. Dans un journal gratuit, mon mari a vu une annonce. » L'offre était plutôt alléchante : à louer, maison bourgeoise, 550 euros/mois. Lors de la visite, l'agence immobilière locale leur soutient qu'avec 800 euros de fioul, soit le plein de la cuve, ils passeront l'hiver au chaud. La maison est classée catégorie "C"* , ce qui rassure tout de suite Laurence. À la mi-octobre, le couple s'installe. « On entendait beaucoup les voitures, on n'avait pas de

double vitrage. Très vite, on a vu des moisissures dans la cage d'escalier ; les radiateurs en fonte fonctionnaient mal. Au bout d'un mois, la citerne était vide ! Le propriétaire n'a rien voulu entendre, soutenant que la chaudière était entretenue. Le chauffagiste nous a dit qu'il ne pouvait rien faire, que le matériel était trop vieux. On a arrêté de se chauffer et on a acheté des petits convecteurs. » John a choisi lui-même du matériel récent pour que la facture d'électricité n'explode pas à son tour et que la maison ne devienne pas dangereuse. « On a découvert au bout de 2 mois que l'électricité n'était pas aux normes et que l'humidité atteignait toutes les prises. Nous avons des décharges électriques dès que nous utilisons le micro-ondes, j'avais peur pour ma fille de 10 ans. » La vie dans la maison devient peu à peu



un enfer : les pulls sont ajoutés les uns aux autres pour tenir avec 15°, les paires de chaussure pourrissent et les tapisseries se décollent. Sans parler d'une grosse fuite de

■ Grâce au thermostat électrique, Laurence gère autant que possible les dépenses d'énergie du foyer.

* : l'affichage du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est désormais obligatoire (loi Grenelle 2). Il comprend 7 degrés de classification de consommation d'énergie des logements (de A à G, très énergivore), la moyenne étant située à D.





Le coût du logement

L'ensemble de la dépense contrainte (logement, énergie, eau) est de 48% pour les ménages pauvres et de 46% pour les ménages modestes. Les classes moyennes inférieures sont aussi fortement concernées avec une dépense contrainte à 38%.

Credoc, 2006

la toiture qui endommage sérieusement la salle de bains. L'eau et l'électricité deviennent des postes beaucoup trop lourds, atteignant plus de 50 % du budget du ménage. L'assistante sociale oriente alors le couple vers l'association "Une famille un toit 44". D'autant qu'il y a urgence : « Je gagnais moins car j'étais en congé maternité et mon mari, soudeur intérimaire, s'est retrouvé au chômage. On a continué à tout payer, loyer et charges, mais on s'est endetté. J'ai dû demander de l'argent à ma mère pour nourrir ma fille, vous imaginez ! »

Réduire les charges

En Loire-Atlantique, département très pluvieux, l'humidité est un gros problème,

surtout dans les logements anciens. « De plus, les personnes modestes se chauffent très peu pour réduire leur facture, ce qui accentue encore le phénomène. Les conséquences sur la santé et sur la dégradation du bâti sont importantes et notre première mission, c'est que les occupants en prennent conscience », explique Alban Martin, travailleur social à l'UFUT, chargé de l'accompagnement des ménages en difficulté. Il sillonne régulièrement le castelbriantais, au nord du département, où 70 % des ménages ont des ressources éligibles à un logement social. Sur ce territoire rural, sa mission est double : recenser les situations de précarité énergétique et venir en aide aux occupants. « C'est très difficile pour eux de témoigner ; on entre dans la vie privée et

c'est très délicat. Il ne faut ni infantiliser, ni culpabiliser. » Avec Laurence et John, le suivi sur 6 mois s'est plutôt bien déroulé. « Grâce à l'aide de l'UFUT, nous avons pu trouver un logement social. Tout est électrique mais l'isolation est très bonne car la maison est récente. On est orienté au Sud, on coupe le chauffage dès que le soleil donne. Depuis que nous sommes à Moisdon-la-Rivière, notre bébé dort beaucoup mieux. »

Dans le 80 m² de plain-pied, à mi-chemin du travail de Laurence et de la formation qualifiante de John, la petite famille revit depuis son installation, le

■ Huisseries et toit refaits, en partie grâce à la Fondation, la jolie petite maison, autrefois délabrée (insert), est dorénavant agréable à vivre, le froid n'y pénètre plus.



© Lybisia Demitovic





Grenelle de l'Environnement

Dans le cadre du Grenelle, un programme "Habiter mieux" a été lancé par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Ce programme a mis en place un Fonds national d'aide à la rénovation thermique des logements privés (FART). Il a pour objet d'aider les ménages propriétaires occupants à faibles revenus à engager des travaux améliorant la performance énergétique de leur logement. L'objectif est de traiter 300 000 logements en 7 ans (2010-2017). L'octroi de l'aide est soumis à la signature d'un contrat local d'engagement contre la précarité énergétique qui rassemble tous les partenaires locaux (collectivités, associations, fournisseurs d'énergie, banques).

11 novembre. Et Alban d'ajouter : « *Le bailleur a construit ici des logements performants, dans le souci des normes DPE. Le ménage paye*

■ **Souvent, les maisons anciennes sont voraces en énergie et pas aux normes.**

100 euros de moins de loyer. Nous allons essayer de réduire encore un peu plus les dépenses contraintes. »

Les solutions existent !

Pour alléger la facture énergétique des ménages très modestes, des tarifs sociaux pour le gaz et l'électricité existent mais sont peu demandés car stigmatisants. En outre, ils ne s'appliquent pas pour le fioul, le propane et le bois. Il faut donc faire plus afin de garantir à tous un confort minimum. Mettre en place un véritable bouclier énergétique implique notamment de revaloriser le forfait "charges" des aides au logement et de créer une allocation de solidarité

"eau et énergie", comme le préconise la Fondation. Mais il faut également agir sur le long terme, investir dans la performance des logements comme elle le fait depuis 2008 à travers son programme de production de logements très sociaux "2000 toits pour 2000 familles". Chaudière à granulats, toiture photovoltaïque, récupération des eaux pluviales, assainissement végétal, les solutions pour réduire les charges sont nombreuses. Malgré leur relative complexité et leur coût, elles sont de plus en plus privilégiées dans le bâti récent. Dans l'ancien, le programme "Habiter mieux" de l'Anah (voir ci-contre) se met doucement en place. À Treffieux, dans le nord de la Loire-Atlantique, l'UFUT participe à la construction d'une Pension de famille pour des personnes âgées isolées, là où aucun d'héber-



© Seb / Guedfroy



■ L'hiver, l'humidité pénètre l'espace, le salpêtre envahit les murs. Il est donc très difficile de se chauffer.

gement de ce type n'existe encore et où le public vieillissant est important... « Nous réhabilitons entièrement 4 logements économes en charges sur une ancienne ferme notamment, avec l'aide financière du Conseil régional et de la commune ainsi que de la Fondation. Les logements basse consommation seront livrés fin 2012 et les travaux pris en charge par une entreprise d'insertion locale. » Mais dans l'ancien, les réhabilitations sont encore trop peu nombreuses. « Au niveau local, à Chateaubriand, les bailleurs commencent à rénover le parc Hlm où même avec un chauffage collectif, les locataires ont des factures de chauffage qui dépassent la moitié de leur loyer. La pause

■ On trouve de plus en plus de logements cache-misère dont les premières victimes sont les enfants.



de double-vitrage et l'isolation des murs sont enfin en cours aujourd'hui » souligne Alban.

Avec le Grenelle de l'Environnement qui a mis en place en 2010 le plan national "Habiter mieux", l'heure est encore au recensement des logements cache-misère pour leurs occupants. Mais le temps presse car trop de familles souffrent. « Quand

j'ai payé mon loyer, l'électricité et l'eau, même avec l'allocation logement, il ne me reste que 150 euros pour tenir le mois avec mes 2 filles, c'est vraiment trop dur ! Je chauffe déjà très peu alors que l'appartement qui est humide nécessiterait un chauffage permanent. Quand j'ai visité, c'était l'été et le propriétaire avait refait les peintures. Au bout de 6 mois, j'ai vu les tâches d'humidité apparaître dans la cuisine et la salle de bains. »

Vaincre le froid

Camille a été mise en relation avec Alban pour essayer de quitter l'appartement de 80 m² qu'elle occupe à Lussan, entre Rennes et Nantes. « Pour 450 euros/mois, je vis dans un courant d'air. L'année dernière, j'ai eu un surcoût de facture d'électricité de 170 euros. Sans l'aide de l'assistante sociale, je n'aurais pas pu payer. En plus, ici, la taxe d'habitation est très chère, je paye 200

© Sébastien Godéfray

« Quand j'ai payé mon loyer, l'électricité et l'eau... il ne me reste que 150 € pour tenir le mois avec mes 2 filles ! »





euros par an. » Secrétaire par intérim actuellement au chômage, Camille, bénéficiaire du RSA, vit seule avec ses deux filles. « Je voudrais leur offrir mieux. Pas forcément plus grand, mais mieux isolé pour être bien chez nous. » En attendant, elle croise les doigts pour que l'hiver ne soit pas aussi froid qu'en 2010. ■

■ Assainir et isoler les murs, une nécessité.



© Seb / Gaudfroy

Témoignage

« Le combat pour la planète, c'est un combat pour l'homme. »

Isabelle Autissier, première femme à boucler le tour du monde à la voile en solitaire en 1991, a été élue à l'unanimité fin 2009 Présidente de l'ONG WWF-France pour une durée de 4 ans. Le World Wildlife Fund, Fonds mondial pour la nature, compte 5 millions de membres dans une centaine de pays.

Selon vous, qu'est-ce qu'une ville durable ?
À mon sens, c'est la ville la plus autonome possible. Elle doit être une entité autonome où les activités, les lieux de vie et de travail sont recentrés. Il n'est plus acceptable de traverser une ville



Isabelle Autissier

© WWF/Martin Leers

l'électricité, du pétrole touchent d'abord les plus modestes et les plus fragiles. Elles impactent immédiatement leur vie quotidienne.

Quel regard portez-vous sur le Grenelle de l'Environnement

auquel vous avez participé ?

en tous sens pour aller faire ses courses, travailler, emmener les enfants à l'école ou se divertir. Il s'agit de respecter l'environnement ET l'individu. Si nous cherchons à protéger la planète, ça n'est pas pour elle-même mais pour protéger les hommes. On a rendu les individus dépendants de ressources sur lesquelles ils n'ont pas de prise et on les a encouragés à consommer toujours plus, voire à gaspiller. C'est impossible de poursuivre ainsi.

Aujourd'hui en France, des milliers de personnes vivent dans la précarité énergétique, comment éviter cela ?

Les énergies renouvelables respectent l'environnement et permettent de réelles économies. Dans la ville autonome en énergie, le surcroît de qualité de vie se ressent aussi au niveau du logement. Payer moins pour se chauffer, c'est pouvoir mieux se nourrir, se soigner, se divertir. Le non-respect des ressources naturelles participe très fortement aux dégradations de nos conditions de vie. La hausse importante de

Ce qui a été positif, c'est que les problématiques de l'énergie, de la ville, de la précarité, etc ont été largement abordées. Mais entre le discours et les actes, il y a toujours un décalage. Par exemple, je pense que les avancées sur l'utilisation des énergies renouvelables dans les constructions neuves sont réelles mais en revanche, on n'a pas assez progressé sur les bâtiments anciens. Il faut continuer à mobiliser tous les partenaires, à faire fonctionner les réseaux pour aller dans le bon sens. Une victoire environnementale, ça se gagne à plusieurs ! Si j'ai accepté la présidence de WWF-France, c'est bien parce que je suis motivée et que je ne compte pas me laisser écraser par la tâche. Vu le degré d'urgence et mes convictions, j'ai vraiment envie de consacrer du temps et de l'énergie pour sauver la planète. Parce que les atteintes à l'environnement se traduisent d'abord par des atteintes à la vie humaine et très souvent par de la souffrance. ■





Des pauvres privés de vivres !

Plus de mendicité, plus de fouilles de poubelle. Et gare aux contrevenants qui seront pénalisés : fortes amendes, interdiction d'errer en centre-ville, voire prison. L'imagination de certains maires est grande pour chasser de leur territoire ceux qui sont déjà des exclus.

C'est souvent en été, quand les esprits sont en vacances que paraissent des textes dérangeants. Les communes fréquentées par les touristes, comme Nice, Montpellier, Chartres, par exemple, publient en début de saison des arrêtés contre la mendicité. Suivant leur exemple, le maire de La Madeleine, banlieue résidentielle non touristique de Lille, interdit en juillet dernier la mendicité et la fouille des poubelles. Il a même apposé des affiches en roumain et en bulgare pour signifier sa décision. Le maire de Nogent-sur-Marne lui a emboîté le pas. À la demande du ministre de l'Intérieur, la préfecture de police de Paris s'inscrit dans la mouvance déclarant les Champs-Élysées non accessibles aux mendiants. Marseille a choisi, avec inconscience ou cynisme, le 17 octobre (journée mondiale du refus de la misère), pour appliquer le même type de mesures, souvent déboutées par les tribunaux.

Le message est clair ! Les pauvres dégradent l'image des villes et sont priés de passer leur chemin sous peine de condamnation ou de recon-

duction, manu militari, hors des frontières communales. De saisonnières, les interdictions deviennent permanentes et le territoire non accessible aux misérables s'étend.

« Je vis dans la peur d'être embarqué et chassé de Paris. La police m'a demandé plusieurs fois de déguerpir », raconte Michel, 51 ans. Depuis plusieurs mois, ce père au RMI, seul avec ses enfants de 10 et 12 ans, tend sa casquette aux passants, sur la placette que forment dans le IX^e arrondissement, la rue Condorcet et la rue de Maubeuge. Il a choisi cet emplacement « parce qu'il y a un conteneur du Relais où les gens déposent les vêtements usagés. Je leur demande si je peux les trier avant. Cela me permet de nous habiller. » C'est pour défendre Michel et les autres, contraints de mendier, que le 20 octobre Emmaüs et la Fondation ont mené l'action "Mendiants solidaires" en organisant devant la mairie de Marseille des séances de mendicité bruyantes. Pour donner de la voix en faveur de ceux qui en ont si peu et que certains souhaitent ni plus ni moins gommer du paysage urbain. ■



Gérard Gantier, ancien vice-président de la Fondation Abbé Pierre nous a quittés le 9 novembre dernier



Il a longtemps été référent du réseau des Boutiques Solidarité, des Pensions de famille et du service legs et donations de la Fondation Abbé Pierre.

C'est à la fin des années soixante que Gérard Gantier rencontre l'abbé Pierre par le biais du groupe itinérant de chiffonniers dont il s'occupait. Très vite, il mettra en place le Comité national des amis d'Emmaüs qu'il présidera.

À la création d'Emmaüs France en 1985, c'est à la demande de l'abbé Pierre qu'il entra au Conseil d'administration de l'organisation. Il intégrera celui de la Fondation Abbé Pierre en 1992. On gardera de lui la haute idée qu'il se faisait de son investissement personnel : « *Je m'estime, comme tous les membres du Bureau, dépositaire de l'idée majeure de l'Abbé : aider les plus souffrant, leur assurer un toit...* »

Déménagement et changement de banque

Depuis plusieurs années je vous verse 16 € par prélèvement automatique mensuel. Je déménage et change de domiciliation bancaire. Que dois-je faire afin que mes dons ne soient pas interrompus ?

■ Caroline B., Sainte-Bazeille ■

Tout d'abord, merci pour votre fidèle soutien qui nous permet d'aider les plus démunis. Afin que nous puissions continuer à bénéficier de vos dons, il suffit de nous adresser

votre nouveau RIB soit par mail à service.donateurs@fondation-abbé-pierre.fr, soit par courrier à **Service Donateurs, Fondation Abbé Pierre 3-5 rue de Romainville, 75019 Paris**. N'oubliez pas également de nous signaler rapidement votre nouvelle adresse postale.

Donner meubles et objets

Nous vendons notre maison pour emménager dans un appartement plus petit. Nous avons des meubles et des bibelots en bon état que nous

souhaiterions vous offrir. Comment les collectez-vous ?

■ Perrine B., Paris 13^e ■

C'est généreux de penser aux personnes que nous soutenons mais la Fondation Abbé Pierre n'est pas structurée pour collecter les dons en nature. Elle ne dispose ni de service de stockage ni de ramassage. Au sein du mouvement, c'est **Emmaüs France** qui récupère et collecte tous les objets en bon état. Pour connaître la Communauté la plus proche téléphonez au **01 41 58 25 00** ou rendez-vous sur leur site :

www.emmaus-france.org



« On trouve tout » aux salons Emmaüs !



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : « et les autres? »

4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).





Logement, des aides en baisse

Le budget 2012 base la revalorisation des aides personnelles au logement sur une croissance estimée à 1% en 2012, et non, comme auparavant, un indice lié au coût de la vie qui devrait être de 1,9%. D'après François Fillon, l'État va ainsi réaliser une économie, «de l'ordre de 160 millions d'euros en 2012». Au détriment des plus humbles !

Tristes fins de vie

Selon le collectif "Morts de la rue", 350 personnes sans domicile fixe décèdent chaque année à la rue en France. Presque une par jour. Ce sont en majorité des hommes dont la moyenne d'âge est de 47,6 ans (à rapprocher de l'espérance de vie nationale 80 ans). La vie à la rue engendre la violence, plus meurtrière encore que le froid.



© DR

et que « plus personne ne serait contraint de vivre dans la rue ». La réalité quotidienne des sans-abri prouve au contraire que le mal empire.

ÉRADIQUER LES TAUDIS

Venues de Tunisie, d'Egypte, de Libye, une vingtaine de personnes sans abri squattaient à Pantin, en banlieue parisienne, un immeuble sans eau, sans électricité, appartenant à la municipalité. Des bougies ont enflammé les deux étages. Six occupants, surpris dans leur sommeil, ont péri brûlés ou asphyxiés. «Où est la solidarité promise avec les printemps arabes ? On les traite comme des chiens. Certains avaient déjà été chassés d'un parc proche où ils dormaient», s'est insurgé l'ami d'une des victimes.



© AFP/Johanna Laguerre

Expulsions, toujours en hausse

Victimes de la crise, de plus en plus de familles se retrouvent incapables de payer leurs loyers et leurs charges. La trêve hivernale empêche certes la plupart des expulsions du 1^{er} novembre au 15 mars, repoussant la terrible échéance. Mais, d'ores et déjà, quelques 110 000 dossiers d'impayés sont devant la justice. Ils devraient aboutir, dixit le secrétaire d'État au logement Benoist Apparu, à plus de 10 000 expulsions avec intervention de la force publique. Combien de familles, enfants et personnes âgées compris, risquent de se retrouver à la rue ou séparés les uns des autres. Les plus jeunes peuvent être placés en foyer, les adultes ballottés de ci-de-là au gré des opportunités et des aides amicales ou familiales.



© AFP



Interview

« On a tous besoin de se chauffer et de s'éclairer »

Serge Incerti Formentini, président de la Confédération nationale du Logement qui regroupe 80 000 familles adhérentes à travers 95 fédérations réparties sur toute la France, nous confie son inquiétude quant aux conditions de vie d'une majorité de Français.

Vous avez signé notre pétition "Mobilisation générale pour le Logement" dernièrement, pourquoi ?

Parce que la CNL et la Fondation Abbé Pierre ont des points de vue convergents sur la crise du logement actuelle. Aujourd'hui, face à la politique du Gouvernement et notamment face au budget du logement 2012 dont la régression est



Serge Incerti Formentini

scandaleuse, nous ne pouvons qu'adhérer à l'idée de mobiliser le plus grand nombre de citoyens pour que le logement devienne priorité nationale. Je crains trop qu'une fois les élections passées, la question du logement soit à nouveau secondaire. On ne peut plus continuer ainsi, les familles sont écrasées par le poids des dépenses liées au logement. Ce sont des victimes que l'on n'entend pas, c'est dramatique.

Vous parlez de flambée des prix de l'énergie, comment font les familles ?

Elles n'y arrivent plus. Nous avons beaucoup de familles qui ne se chauffent plus, qui ne s'éclairent même plus au quotidien. À côté de cela, EDF et GDF n'ont jamais fait autant de profits. Pourquoi l'Etat ne limite-t-il pas les augmentations de tarifs ? On le sait, les dépenses liées au logement explosent et sont incompressibles. Donc, si on ne fait rien, combien de familles seront expulsées en 2012 ? Surement plusieurs dizaines de milliers ! Alors que le prix des

énergies augmente, le pouvoir d'achat des ménages ne fait que se réduire. Les locataires ne sont pas responsables de cette situation, ils en sont au contraire les victimes et ça, il faut vraiment que les politiques en aient conscience ! Il faut de toute urgence encadrer les prix de l'énergie pour que toutes les familles puissent vivre dignement. L'Etat

laisse faire alors qu'il s'agit d'une question centrale. On a tous besoin de se chauffer et de s'éclairer.

Quelle est votre position concernant la trêve hivernale ?

Nos permanences ne cessent de nous le dire : « Heureusement qu'il y a la trêve hivernale ! » mais je crains le pire en mars 2012. Nous devons absolument obtenir un moratoire des expulsions, comme le demande la Fondation. Et il faut donner aux familles de vrais moyens pour s'en sortir, élargir la trêve immédiatement, favoriser un accord négocié pour l'étalement des dettes de loyers. Les conditions de vie se dégradent à toute vitesse pour une majorité de locataires. C'est intenable. 97% de nos adhérents sont des ouvriers, des petits salariés, des pensionnés qui sont victimes de la crise en général et de la crise du logement en particulier. Une réelle prise en compte des besoins par la puissance publique devient urgente. Avant et après les élections de 2012. ■

Naître et mourir dans la rue

Venu au monde sous la tente où vivaient ses parents dans le XIV^e arrondissement de Paris, un bébé est décédé malgré l'intervention des pompiers. « Avec ma femme enceinte, nous avons frappé à toutes les portes pour trouver un hébergement mais rien n'est prévu pour les couples et encore moins pour les parents avec des bébés » a expliqué le papa après le drame. Il a précisé qu'il n'avait pas alerté les services sociaux de peur qu'on leur retire leur petit à la naissance...





L'immobilier généreux

L'association ASL (Agence Solidarité Logement) fédère des agences immobilières qui verse 1% de leur chiffre d'affaires au profit des mal logés. C'est dans ce cadre que le directeur de l'enseigne "Village Bleu" de Reuil-Malmaison, a remis, au cours d'une cérémonie organisée sous le thème "Initiatives, Partenariats et Solidarité", un chèque de 12 000 € à Michel Carvou, administrateur de la Fondation Abbé Pierre.

Des étoiles dans les yeux

Le Cirque du Soleil de Montréal a invité à Boulogne-Billancourt, à l'avant-première de son spectacle *Corteo*, 25 habitués de la Boutique Solidarité de Gagny et des personnes défavorisées soutenues par l'association "Coup de main", toutes deux partenaires de la Fondation. En galère depuis quatre ans, Jean-Jacques a confié après la représentation : « J'ai pleuré comme un gosse devant ces filles gracieuses aux ailes d'ange. Et j'ai oublié le dehors. »



■ Clients solidaires

Comme chaque année, du 1^{er} au 29 février, IKEA France invite ses clients à soutenir la Fondation en achetant une "Carte de don Fondation Abbé Pierre" de 2 €. Par ailleurs, IKEA France reverse 0,20 € à la Fondation durant cette même période sur tous les passages en caisse avec la carte IKEA Family. L'ensemble de cette collecte permettra d'équiper en mobilier les Pensions de famille et les Boutiques Solidarité et de bénéficier des conseils de professionnels pour l'aménagement des lieux de vie et d'accueil.

■ PLACEMENT SOLIDAIRE

De nombreux donateurs ont choisi de soutenir les actions de la Fondation en dédiant une partie de leur épargne aux Fonds Communs de Placement, "Agir avec la Fondation Abbé Pierre". La moitié des intérêts générés lui sont reversés sous forme de dons, tandis que l'autre moitié revient à l'épargnant. Pour y souscrire, auprès de sa banque habituelle, il suffit de lui indiquer le code : ISIN FR0010626184. Ce Fonds Commun de Placement bénéficie de l'expertise développée depuis 25 ans sur les produits de partage par le groupe Crédit Coopératif.



■ Carton rouge au ministère

En octobre dernier, une délégation de la Fondation, avec à sa tête Patrick Doutreligne, délégué général, a remis 53 802 cartons rouges au secrétariat d'État au Logement. Virginie donatrice fidèle depuis 10 ans était présente : « C'est la concrétisation de mon engagement contre le mal-logement et ma façon de soutenir la Fondation dans son action. Qu'elle ne lâche pas, la cause est trop grave. J'ai signé avec conviction la pétition Carton Rouge et je continuerai à manifester tant qu'il le faudra. »



Legs et Donations

L'essentiel : donner

Comment aider la Fondation Abbé Pierre à financer ses programmes d'aide aux plus défavorisés ? Jean-Marie Vieux, chargé des relations auprès des donateurs et testateurs, fait le point.

Quelle est exactement ma mission à la Fondation ?

Ma mission est d'accompagner les personnes qui savent ce qu'elles aimeraient donner ou léguer. Cette volonté généreuse mérite d'être reconnue. Plutôt que d'être éclairées, elles souhaitent savoir comment les choses se passent, ce que vont devenir leurs legs ou leurs donations. Il y a aussi un besoin, légitime, d'être rassuré. C'est pour cela que j'assimile davantage ma mission à l'accompagnement qu'au conseil.

Quels types de dons la Fondation reçoit-elle ?

Faisons une distinction juridique simple. Ce qu'on appelle don, c'est l'argent reçu à la suite des collectes. La donation, qui est aussi un don, s'applique davantage à un bien aboutissant à la rédaction d'un acte notarié : donation d'appartement, de valeurs mobilières, de tableaux, etc. Elle s'effectue du vivant du donateur. Enfin, le legs, consenti par testament, est reçu après le décès du donateur qu'on appelle alors testateur. La Fondation reçoit toute sorte de dons, donations ou legs. Cela va du mobilier le plus simple jusqu'au patrimoine immobilier, mais aussi à des droits d'auteur, des objets personnels de valeur (ex : des bijoux), etc. L'abbé Pierre disait : « *Il n'y a pas de petit geste, il n'y a pas de geste inutile !* »

Prenez-vous quelques précautions préalables ?

Dans le cas de donations ou de legs importants, la Fondation vérifie que le donateur ne lèse pas ses héritiers, c'est-à-dire ses descendants directs. Après, selon la nature du don, de la donation, elle respecte certaines

procédures qui paraissent complexes. C'est ma mission que de les expliquer aux donateurs et de les tenir informés de l'avancée de leur démarche.

Le Conseil d'administration de la Fondation doit accepter la donation ou le legs. Ensuite, la procédure suppose des rédactions d'actes, un regard de l'État qui ne s'oppose pas à cette donation ou à ce legs. Cela demande parfois un peu plus de temps, mais c'est nécessaire pour respecter les personnes et la Loi. Précision importante : legs et donations s'effectuent en totale exonération de droits de succession ou de donation.

Que deviennent ces dons ?

Nous essayons d'abord de trouver une utilité dans le cadre de l'objet social de la Fondation. Ainsi, la Fondation qui a reçu une maison issue d'un legs, développera un projet d'habitat social, en partenariat avec la municipalité. La Fondation financera sa réhabilitation. Pour les meubles, vêtements et objets, nous proposons à la communauté Emmaüs d'en bénéficier pour ses ventes. Et pour les objets de valeur, nous procéderons éventuellement à une vente, pour valoriser au maximum la générosité du donateur. ■

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



« *Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir.* » *Abbé Pierre*

Écrivez-nous pour demander la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre". Pour en savoir plus, vous pouvez également contacter : **Jean-Marie Vieux**
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris
Tél : 01 55 56 37 27
jmieux@fondation-abbé-pierre.fr



© DR



Il était une fois...

La création de la Fondation par l'abbé Pierre

■ **T**out a commencé à Pont-Saint-Esprit, dans le Gard, en octobre 1987, lors des premières rencontres Humanitaires Internationales organisées dans le cadre de l'Année mondiale des sans-abri à l'initiative de l'ONU. Placées sous le haut patronage de l'abbé Pierre, ces journées réunissent alors des parlementaires, des élus locaux, des responsables d'associations et des représentants de l'État, tous concernés par le problème du logement des personnes en difficulté.

« Ce pays court le grand risque de devenir indifférent à sa minorité dans la misère, abominablement patient de la souffrance des petits*... »

André Chaudières, directeur du groupe "Logement pour Tous" et ancien président de la SA Hlm Emmaüs y annonce à l'époque : « Pour apporter une contribution positive à la recherche de solutions adaptées aux besoins en logements, il est créé une Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés. Pour soutenir l'action de la Fondation, les Parlementaires présents décident de créer un groupe interparlementaire à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le financement de cette fondation



L'abbé Pierre avec Christian Ballet, premier salarié de la Fondation

sera assuré par des dons et lorsqu'elle sera reconnue d'utilité publique, par des legs. »

À la suite de ces journées, l'Association pour la création de la Fondation Abbé Pierre (Afap) fut créée officiellement et ses statuts déposés en janvier 1988. Une première grande campagne d'affichage pour sensibiliser l'opinion publique à la cause des mal-logés fut réalisée en 1990 dans une cinquantaine de villes, sur le thème : « Toi, que fais-tu pour les sans-toit ? » Au 30 avril de la même année, la collecte atteignait 9 000 000 de francs grâce à la générosité de 9 639 donateurs.

À l'aide de ses premiers fonds, l'Afap va répondre en 3 ans à 1 300 appels de détresse, ouvrir 2 Boutiques Solidarité à Marseille et Valenciennes et recruter ses

premiers permanents, dont Christian Ballet. Dès sa création, l'Afap interpelle les pouvoirs publics grâce à son fondateur, toujours prêt à réveiller les consciences : lettres au Président de la République après le drame des incendies d'hôtels meublés à Clichy en 1989, télégrammes au Président et au ministre du Logement suite à l'expulsion de 300 personnes, place de la Réunion, à Paris...

Le Journal Officiel daté du 15 février 1992 publiait le décret du 11 février 1992 reconnaissant la Fondation Abbé Pierre comme établissement d'utilité publique, décret signé par Édith Cresson, alors Premier ministre. Cette décision consacrait la naissance juridique de la Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés.

* Extrait de la lettre de l'Abbé au Premier ministre Michel Rocard, 14 juin 1990

